

## NOMENCLATURE : 01 – 04



**Sylvain ROBERT**  
Maire de Lens  
Président de la Communauté  
d'Agglomération de Lens-Liévin

☎ : 03.21.77.45.60  
Pôle Vie Locale- Réussite et Solidarité  
Projet Social  
Direction des Centres Socioculturels  
Lensois  
Ref : AA/CD  
Affaire suivie par Mr Abdelhamid  
ANANE Coordinateur du Centre  
Socioculturel DUMAS/FLAMENT

DECISION RELATIVE A L'ACHAT D'UNE PRESTATION  
POUR QUATRE ATELIERS POUR LA REALISATION D'UNE  
BIBLIOTHEQUE EN BOIS PROGRAMMES LES 24-25-26-  
27/10/2023 AU CENTRE ALEXANDRE DUMAS

Le Maire de la Ville de LENS,  
Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-  
Liévin,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités  
Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 Mai  
2020, décidant l'application des dispositions prévues à  
l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités  
Territoriales,

Vu l'arrêté 2022-2812 du 26 septembre 2022 portant  
délégations à des Adjoints au Maire,

Considérant le sourcing réalisé auprès des sociétés  
suivantes : Amicale Bois et Loisirs, Environnement,  
Compagnons Bâtitisseurs, La Fourmilière.

Vu la proposition retenue, à savoir celle de l'Amicale Bois et  
Loisirs répondant au besoin dûment recensé,

Considérant que la mise en place de quatre ateliers pour la  
réalisation d'une bibliothèque en bois, qui se dérouleront les  
24-25-26-27/10/2023 de 9h30 à 12h00 au Centre Alexandre  
DUMAS nécessite la signature d'une convention avec  
l'Amicale Bois et Loisirs.

**Décision N°2023 – 218**

### DECIDE

**ARTICLE 1:** D'autoriser l'achat d'une prestation pour la mise en place de trois ateliers pour la  
réalisation d'une bibliothèque en bois, animés par l'Amicale Bois et Loisirs, représentée par  
Monsieur Denis BUCHER en sa qualité de Président, dont le siège social se situe 36 Bis Place  
Saint Léonard – cité 4 – 62300 LENS.

**ARTICLE 2** : Il sera conclu et signé une convention avec l'Amicale Bois et Loisirs, représentée par Monsieur Denis BUCHER pour la mise en place de quatre ateliers pour la réalisation d'une bibliothèque en bois réalisée avec un collectif d'habitants et les membres d'une association locale afin de proposer en 2023, un nouveau lieu de vie au Centre Alexandre DUMAS ; un coin lecture pour les enfants fréquentant le CLAS ou pourront aussi se réaliser les ateliers lecture. Ce lieu sera ouvert aussi à toute personne souhaitant se poser autour d'un livre. Un lieu de vie, d'échange et de culture, les ateliers seront animés qui se dérouleront les 24-25-26-27/10/2023 de 9h30 à 12h00 au Centre Alexandre DUMAS – 3 rue Gustave Courbet -62300 LENS.

**ARTICLE 3** : Le coût de l'intervention est fixé à 4400 € (Quatre mille quatre cents euros) sur présentation d'une facture conforme au devis, l'Amicale Bois et Loisirs est non assujettie à la TVA selon l'article 293B du Code Général des Impôts. Le règlement s'effectuera par mandat administratif à l'issue de la dernière prestation. Les crédits sont inscrits au budget 2023.

**ARTICLE 4** : La présente décision fera l'objet d'une publication sur le site de la Ville de LENS : [www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr) (rubrique Actes Administratifs).

**ARTICLE 5** : Le Directeur Général Adjoint des Services de la Mairie Pôle Vie Locale-Réussite et Solidarité- Projet Social et Monsieur le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait à Lens, le 20/06/2023



Pour le Maire  
l'Adjointe au Maire

Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH

RECU LE 20/06/2023  
SOUS PREFECTURE DE LENS